



Communiqué de presse

028/2024

Montreuil, le 18 avril 2024.

Soutien de la CNP au mouvement de défense de la psychiatrie des régions Bretagne et Pays de Loire

Dans les régions Bretagne et Pays de Loire, la psychiatrie publique, aussi bien pour les enfants et adolescents que pour les adultes, est laminée depuis des dizaines d'années. En un an c'est ainsi plus de 300 lits de psychiatrie qui ont fermé sur ces 2 régions, sans renforcement réel des prises en charges ambulatoires. Malgré des preuves accablantes sur le manque de moyens, les fermetures de lits, les files d'attente de patient.e.s dans les CMP, le manque de professionnel.le.s, le déni du ministère et des ARS restent constants.

Face à ce déni et à la gravité de la situation, le 18 avril 2024, au carrefour des régions Bretagne et Pays de Loire, la quasi-totalité des syndicats CGT des hôpitaux psychiatriques appellent à la grève et à la manifestation. L'ensemble de la population est invité à se joindre à ce mouvement de défense de la psychiatrie publique.

Deux premiers rassemblements sont organisés, devant l'hôpital de Blain et celui de Redon, et l'ensemble des manifestant.e.s convergera vers Plessé où un barrage filtrant sera installé avec la participation de la Confédération paysanne.

La Commission Nationale de Psychiatrie CGT, qui a lancé cet été une alerte rouge sur l'état de la psychiatrie publique, apporte tout son soutien à cette première manifestation inter-régionale.

Ce n'est ni aux familles, ni aux amis, ni aux secouristes en santé mentale d'assurer les missions de soins des hôpitaux de psychiatrie publique.

Oserait-on demander aux familles d'opérer les fractures ou aux secouristes de traiter les cancers ?

Le soin psychique nécessite, comme les soins physiques, l'accès à des lieux de soins adaptés et à des professionnel.le.s formé.e.s. Déstigmatiser les patient.e.s de psychiatrie ne peut consister à en nier les besoins spécifiques, les patient.e.s de psychiatrie ne sont pas des sous-patient.e.s.

► **Plusieurs rendez-vous le 18 avril 2024 : ► 9h00 au CH de Blain ► 9h00 au CH de Redon ► 11h00 au rond-point de Plessé.**